



La méthode de la clarification des valeurs

Une méthode pour choisir, apprécier, agir

1. Principes et invariants

1. Définition

La méthode de la clarification des valeurs, fondée par Raths, Harmin et Simon, peut se définir comme une méthode d'éducation aux valeurs fondée sur l'examen méthodique d'une expérience de vie. Elle présuppose que les comportements sont un champ d'investigation et que les valeurs sont en ajustement perpétuel par rapport au monde. Une valeur, selon Raths, Harmin et Simon, est donc le résultat obtenu au terme d'une démarche méthodique rigoureuse. Trois composantes de l'expérience humaine font ainsi l'objet de l'examen méthodique : **choisir** (dimension intellectuelle), **apprécier** (dimension affective), **agir** (dimension comportementale). Il en résulte 7 critères évaluatifs.

Choisir

1. Choisir librement
2. Choisir parmi plusieurs options
3. Choisir après avoir considéré toutes les conséquences possibles de chacune

Apprécier

4. Apprécier ce qui est choisi
5. Montrer aux autres son appréciation en leur communiquant ouvertement et fièrement son choix

Agir

6. Agir avec cohérence au regard du choix fait et dont on est fier
7. Agir de façon répétée pour faire montre d'un comportement habituel



2. Enjeux pour l'EMC

La méthode de la clarification des valeurs s'appuie sur des principes en cohérence avec les finalités de l'enseignement moral et civique : le recours aux expériences de vie pour éduquer les élèves aux valeurs dans le cadre d'un enseignement laïque de la morale ; le développement de compétences transversales visant l'autonomie morale, permettant d'ajuster régulièrement et avec discernement les valeurs aux aléas de la vie.

3. Objectifs d'apprentissages pour les élèves : connaissances, capacités et attitudes :

L'apprentissage méthodique des valeurs, de leur clarification et de leur construction personnelle, s'inscrit dans la formation du jugement moral, permettant aux élèves de comprendre et de discuter progressivement les normes et choix moraux. Il vise la capacité d'analyse, de discussion, de confrontation des points de vue à partir de situations-problèmes. Dans le cadre d'une pédagogie de la laïcité, la méthode de la clarification des valeurs développe les aptitudes à la réflexion critique et à la décision, en recherchant les critères de validité des jugements moraux, en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté, en différenciant faits, opinions et choix, choix et stéréotypes, intérêt particulier et intérêt général. En ce sens, la méthode de la clarification des valeurs revêt une dimension essentielle dans l'éducation du jugement et du discernement du futur citoyen, porteur de valeurs et respectueux du pluralisme des valeurs dans une société démocratique.

2. Démarche(s)

Partir d'une situation-problème initiale réelle ou fictive (critères 1-3). Sur le plan pédagogique, on choisira des supports variés déclencheurs de la réflexion prenant appui sur la vie de la classe, de l'école ou de l'établissement, sur des textes divers dont les formes littéraires autobiographiques, les articles de presse, la bande-dessinée, sur des documents iconographiques divers, en lien avec l'éducation artistique et culturelle, qui mettent en jeu des valeurs. Les sujets propices à la clarification des valeurs sont liés à des expériences de vie permettant d'établir des liens entre les apprentissages scolaires et la vie quotidienne : la santé et le bien-être ; le développement de soi ; le développement socio-relationnel (amitié, famille, école) ; l'environnement ; la consommation (argent, loisirs) ; les médias ; le vivre ensemble.

Repérer les valeurs en jeu et expérimenter des choix possibles (critères 4 et 5). Des questions en nombre restreint sont posées aux élèves à l'écrit de manière individuelle. Pour distinguer la clarification des valeurs d'un simple exercice de jugement moral, des questions dépassent le cas particulier évoqué et portent sur le comportement personnel à valoriser à terme. La confidentialité des propos écrits individuels est garantie.



Une discussion sur les choix effectués peut ensuite s'engager dans le cadre d'un échange argumenté en groupe entier ou en sous-groupes équilibrés.

La conclusion des échanges définit la valeur en jeu, clarifie et ordonne ce qui a été dit, dans le cadre d'une phase d'institutionnalisation construite avec les élèves. Il est rappelé que la valeur n'est pas le simple fruit d'un consensus, voire de la pression des pairs, mais qu'elle relève d'une adhésion personnelle librement consentie et qu'elle peut être constitutive d'une norme.

3. Conditions de réussite

Le nombre des sept critères n'est pas un absolu. Toutefois, les fondateurs de la méthode doutent que l'on puisse en retirer sans amoindrir les résultats attendus sur le plan pédagogique. **Les trois moments essentiels** sont : le repérage des valeurs dans une situation donnée ; le choix des valeurs et la discussion de ces choix ; l'intégration pratique visant à associer le dire et le faire.

- L'acte de choisir librement (critère 1) n'implique pas l'absence de toute contrainte. L'enseignant inscrit explicitement la réflexion dans le cadre de l'école républicaine française, des valeurs qu'elle promeut et partage.
- Le choix nécessite plusieurs options possibles (critère 2).
- Le choix en fonction des conséquences probables est au cœur de l'acte du jugement de valeur et nécessite une approche rigoureuse (critère 3). Si la liste fournie par les élèves est trop importante, procéder à un remue-méninges pour la réduire à un nombre minimal d'options significatives pouvant être discutées.
- Apprécier ce qui est choisi (critère 4) se limite à faire énoncer clairement le choix effectué.
- La communication aux autres permet à l'élève de s'exprimer en faveur du choix effectué, de montrer au groupe que la valeur retenue a du prix et qu'elle est donc désirable, mais aussi d'accepter l'opinion d'autrui (critère 5).
- La pratique (critères 6 et 7) vise à **ne pas disjoindre les valeurs pensées et les valeurs en acte** : l'expérimentation et les situations diverses de la vie de la classe, de l'école ou de l'établissement sont propices à cet apprentissage progressif.

La pratique du **débat** ([lien avec la fiche méthode relative au débat \(pas pour aller plus loin\)](#)), si elle a lieu, **doit être conduite de manière rigoureuse, dans un climat serein et ouvert, laissant la parole à tous**. Des sous-groupes de compétences équilibrés peuvent être constitués en ce sens.

Le questionnement utilisé par l'enseignant est strictement lié aux critères de la clarification des valeurs pour vérifier : la liberté de choix ; si plusieurs options sont envisagées ; si les conséquences sont envisagées ; s'il s'agit d'une valeur tenue en estime ; si le choix a été ou peut être rendu public ; si l'action est cohérente avec ce qui est choisi ; si l'action devient une habitude de vie.



Questions de clarification

Critères	Questions de clarification
1. Pour vérifier la liberté du choix	Est-ce que tu as choisi cela toi-même ? / As-tu le choix ? Te sens-tu libre de choisir ?
2. Pour vérifier si plusieurs options sont envisagées	As-tu considéré une solution de remplacement ? Peux-tu me donner des exemples ? / Que veux-tu dire par ... ? / Est-ce que tu me dis que... (répéter ce que l'on a entendu) / As-tu dit que... (répéter en déformant le propos) ? / Quelles sont les autres possibilités ? / As-tu une ou des raisons de dire cela ? / Penses-tu que tous les gens croient cela ?
3. Pour vérifier si les conséquences sont suffisamment entrevues	Où peut te conduire cette idée ? As-tu réfléchi à cette idée ? Quels sont les bons côtés de cette notion ? Que faut-il faire pour que les choses se présentent de cette façon ? / As-tu une intention précise en faisant cela ?
4. Pour vérifier s'il s'agit d'une chose tenue en estime	Est-ce quelque chose que tu apprécies ? Est-ce très important pour toi ? Est-ce que tu y accordes toi-même de la valeur ? / Est-ce une préférence personnelle ou au contraire crois-tu que tout le monde fait cela ou doit le faire ?
5. Pour vérifier si le choix a été ou peut être rendu public	Aimerais-tu dire ton idée aux autres ?
6. Pour vérifier si l'action est cohérente avec ce qui est choisi	Ferais-tu vraiment cela ou ne fais-tu qu'en parler ? Fais-tu quelque chose de cette idée ? Comment puis-je t'aider à faire quelque chose de cette idée ?
7. Pour vérifier si l'action devient une habitude de vie	Fais-tu cela souvent ? Ferais-tu la même chose de nouveau ?



4. Références pour aller plus loin

Claudine Leleux, *Éducation à la citoyenneté*, tome 1, « Hiérarchiser des valeurs et des normes de 5 à 14 ans en 32 leçons », Bruxelles, De Boeck, coll. « outils pour enseigner », 2000, 2e éd. revue, 2006 ;

Claudine Leleux, *Éducation à la citoyenneté*, tome 2, « Apprendre les droits et les devoirs de 5 à 14 ans en 32 leçons », Bruxelles, De Boeck, coll. « outils pour enseigner », 2006 ;

Claudine Leleux et Chloé Rocourt, *Pour une didactique de l'éthique et de la citoyenneté*, Bruxelles, De Boeck, 2010 ;

Raymond Lagrée, « La Clarification des valeurs nouvelle manière. Pour élargir la conscience de soi et des autres à travers l'expérience du quotidien », dans Nancy Bouchard (s. dir.), *Pour un renouvellement des pratiques d'éducation morale. Six approches contemporaines*, Presses de l'Université du Québec, 2002 ;

Sydney Simon, Leland Howe et Howard Kirschenbaum, *À la rencontre de soi-même. 80 expériences de clarification des valeurs*, Ed. de l'Institut de développement humain du Québec, 1989.